



TRÉAQ

Table des responsables
de l'éducation
des adultes du Québec

CA – 20-21

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Jeudi 5 novembre 2020
9 h à 14 h**

[Teams](#)

Présences : M. Normand Lacasse, président, CSS des Découvreurs
M. Richard Coulombe, 1^{er} vice-président, CSS de la Seigneurie-des-Mille-Îles
M^{me} Yanik Arbour, 2^e vice-présidente, CSS de Saint-Hyacinthe
M. Jean-Pierre Doucet, trésorier, CSS des Phares
M. Nick St-Pierre, administrateur, CSS du Pays-des-Bleuets
M^{me} Luce Quévillon, administratrice, CSS Pierre Neveu
M^{me} Nancy Roy, administratrice, CSS du Val-des-Cerfs
M^{me} Geneviève Bourdeau, directrice générale
M^{me} Hélène Leduc, agente de développement FP-FBE, TRÉAQ
M^{me} Geneviève Talbot, agente de développement FGA et responsable des communications, TRÉAQ

79.01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (DÉCISION)

Ajout 79.08.3 : Développement WEB iXmédia.

Ajout Divers : 79.10.1 Adhésion membre Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA).

Résolution 79-01-506

*Il est proposé par M^{me} Luce Quévillon,
appuyée par M^{me} Yanik Arbour
d'adopter l'ordre du jour avec les modifications demandées.*

79.02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 SEPTEMBRE 2020 (DÉCISION)

Des corrections ou certaines précisions sont à apporter.

En page 4, au point, 77.05.3, au deuxième paragraphe, il faut ajouter « en FGA » après en mode synchrone.

Au 4^e paragraphe : enlever le texte il est difficile de se retourner/s'adapter rapidement advenant un changement subit de mode de fréquentation scolaire en cas de confinement, cela soulève un enjeu pour le développement des compétences pratiques.

Par la suite, il faut enlever Le MEQ semble difficilement saisir la réalité des centres FP et remplacer par : Le MEQ doit être sensibilisé à la réalité des centres FP.

À la page 6, au point 77.05.6, il faut mettre un E majuscule à École professionnelle de Saint-Hyacinthe.

À la page 7, au point 77.07.2, premier paragraphe, à : Aucune question ne sera envoyée concernant la FBE, enlever car les représentants du comité ne connaissent pas suffisamment ce créneau et changer pour : car nous évaluons que ce n'est pas le moment opportun pour consulter le réseau à ce sujet.

Résolution 79-02-507

*Il est proposé par M. Normand Lacasse,
appuyé par M^{me} Yanik Arbour
d'adopter le procès-verbal du 17 septembre 2020
avec les modifications demandées.*

79.03 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 17 SEPTEMBRE 2020

La direction générale présente les suivis à partir du document Conseil d'administration de la TRÉAQ – Suivis aux rencontres.

79.04 FINANCES

79.04.1 ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 30 SEPTEMBRE 2020 (INFORMATION)

M. Jean-Pierre Doucet présente l'état des revenus et dépenses au 30 septembre 2020 et répond aux questions des membres. Mme Geneviève Bourdeau informe qu'à la prochaine rencontre du conseil d'administration, les états financiers au 30 novembre seront présentés.

79.04.2 ÉTAT DE SITUATION DES ADHÉSIONS (INFORMATION)

La directrice générale présente l'état de situation des adhésions. Mme Luce Quévillon demande si les mots de passe pour l'Intranet TRÉAQ peuvent être communiqués différemment afin que tous les membres les reçoivent. Les noms d'utilisateurs et les mots de passe ont été envoyés à toutes les directions générales en juin 2020. Mme Bourdeau avise qu'elle travaillera avec l'équipe à trouver une solution afin de favoriser l'accès à la zone sécurisée de notre site web. **(Suivi)**

79.05 ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE L'ÉQUIPE (DÉCISION)

79.05.1 ACTIVITÉS DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE (INFORMATION)

Le président et la directrice générale présentent leurs différentes activités, rencontres et autres implications depuis la dernière rencontre du conseil.

79.05.2 INFORMATION DES COMITÉS : TABLEAU COLLABORATIF (INFORMATION)

Les membres du conseil feront la présentation de l'ensemble des informations à la rencontre du comité de coordination du vendredi, 6 novembre. Dans ce contexte, seules les informations privilégiées sont mentionnées relativement aux participations des membres dans les comités. Au point d'information sur le colloque, il est décidé de communiquer aux membres du comité de coordination que le comité travaille à l'évènement et que des nouvelles parviendront bientôt au réseau à ce sujet.

79.05.3 NOS ENTENTES AVEC LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC (MEQ) (INFORMATION)

M. Normand Lacasse propose qu'une lecture des différents mandats des ententes soit faite à la prochaine rencontre du conseil d'administration. Le point est déjà prévu à l'ordre du jour du 11 décembre.

79.05.4 NOUVELLE OFFRE DE SERVICES AU MEQ : ÉQUIPE-CHOC ORGANISATIONNELLE EN FORMATION PROFESSIONNELLE (FP) (DÉCISION)

En suivi à l'échange sur le sujet au dernier conseil d'administration, la direction générale s'est entretenue avec la Direction de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle (DÉAFP). L'accueil de cette nouvelle offre s'avérant positive, il est convenu de préparer un projet d'entente et de le déposer au MEQ en décembre prochain, après approbation au prochain conseil d'administration. L'équipe de la permanence travaillera à développer celui-ci au cours des prochaines semaines.

Résolution 79-05-508

*Il est proposé par M^{me} Nancy Roy,
appuyée par M. Normand Lacasse
que le conseil d'administration soutienne la décision
de déposer une nouvelle offre de services au MEQ
pour du soutien et de l'accompagnement au réseau en formation professionnelle.
Le mandat de préparer ce projet d'entente est confié à la direction générale.*

79.05.5 COMITÉ RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX 2021-2022 (INFORMATION)

M. Lacasse nous informe que deux rencontres ont eu lieu à ce jour. Il indique qu'il s'agit d'un travail de fond et qu'à titre d'organisme sans but lucratif (OSBL), il est recommandé d'actualiser nos règlements généraux aux cinq ans.

Les membres du comité de travail souhaitent consulter les membres du conseil d'administration concernant la présence de directions générales et / ou de professionnels dans la composition de ce dernier. Les membres s'expriment à tour de rôle sur le sujet. Les membres du comité de travail se disent satisfaits des informations obtenues dans le cadre de cet échange et poursuivront leurs travaux.

79.06 COLLOQUE 2021 (DÉCISION)

Les membres du conseil d'administration entérinent une résolution qui a fait l'objet d'échanges qui se sont tenus par courriels et à l'extérieur d'une rencontre officielle du conseil.

Compte tenu de la situation pandémique qui sévit et après deux rencontres du comité colloque, les réflexions et les analyses effectuées ont incité les membres du comité à proposer l'**annulation du colloque conjoint** dans son format habituel pour l'année 2021.

Les membres du comité croient cependant important de demeurer présent dans l'environnement du réseau cette année. La directrice générale soutient que différents scénarios ont été envisagés en présence de l'organisateur de l'événement, Agora Opus. Le comité en vient à la conclusion d'offrir gracieusement une conférence à laquelle nos membres pourraient assister en équipe-centre.

La directrice générale fait part de la situation financière et précise qu'il faut envisager un déficit pour l'année 2020-2021 compte tenu de l'importante pénalité prévue au contrat avec le Centre des congrès. La direction générale en collaboration avec l'Association québécoises des cadres scolaires (AQCS) et Agora Opus entreprendront prochainement une négociation afin de réduire au maximum cette pénalité.

À la suite de différents échanges et précisions, les éléments suivants sont convenus :

- Considérant l'imprévisibilité associée au contexte pandémique actuel;
- Considérant l'importance de procéder à une décision suffisamment tôt dans l'année scolaire pour informer nos membres et faciliter la négociation de pénalités;
- Considérant l'importance que nous accordons aux échanges, au partage et tout ce qui entoure le réseautage en présentiel;
- Considérant l'intention d'offrir un soutien à nos membres au terme de cette année scolaire exceptionnelle;
- Considérant les prévisions budgétaires impliquant un déficit anticipé pour la TRÉAQ;

Résolution 79-06-509

*Il est proposé par M. Richard Coulombe,
appuyé par M^{me} Nancy Roy de :*

- 1. Annuler le colloque conjoint 2021 dans sa forme actuelle et en avisant les membres*
- 2. Donner le mandat à la direction générale d'entreprendre une négociation avec le Centre de congrès pour limiter les frais;*
- 3. Organiser pour nos membres un événement de type conférence gratuite;*
- 4. Permettre au comité de solliciter un conférencier, notamment M. Boucar Diouf où toute autre personne jugée appropriée par le comité;*
- 5. Autoriser le déficit tel que présenté dans le contexte exceptionnel de l'année 2020-2021.*

79.07 ÉCHANGES ENTRE LES MEMBRES (INFORMATION)

79.07.1 ÂGE DE LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE OBLIGATOIRE

Unanimentement, les membres du conseil d'administration pensent qu'avant de rendre obligatoire la fréquentation scolaire jusqu'à 18 ans, il faudrait réorganiser l'offre de services formation générale des jeunes (FGJ)-formation générale des adultes (FGA)-formation professionnelle (FP). L'enjeu n'est pas de prolonger l'âge de la scolarisation obligatoire, mais plutôt de revoir la structure de l'offre de services, la diversité et la flexibilité des parcours offerts.

Les différents acteurs du réseau devraient être consultés par le MEQ pour pouvoir donner leur avis. Mme Geneviève Bourdeau demande s'il y aurait lieu d'écrire un avis, en collaboration avec nos partenaires, sur le sujet. Les membres du conseil d'administration sont d'accord. **(Suivi)**

79.08 RECENSION DES PRATIQUES INSPIRANTES PAR LE COMITÉ DE COORDINATION (DISCUSSION)

Mme Geneviève Talbot présente la nouvelle façon de recenser et diffuser des pratiques inspirantes en 2020-2021. Après en avoir informé la Commission professionnelle de la formation générale, professionnelle et aux entreprises (CPFGPE), nous avons décidé de solliciter trois ou quatre personnes qui devaient présenter un atelier à notre colloque, édition 2020, et qui n'ont pas pu le faire étant donné que l'événement a été annulé. Nous souhaitons, avec leur collaboration, diffuser leur pratique, dans l'*INFO-TRÉAQ* et sur nos médias sociaux. Avec cette façon de faire, nous présenterons moins de pratiques inspirantes, mais les présenterons plus en détail. Celles-ci risquent d'assurer une belle visibilité pour les personnes impliquées. Nous miserons sur la qualité plutôt que sur la quantité et le travail sera effectué par l'équipe de la permanence, sans nécessairement impliquer la collaboration du comité de coordination.

79.09 COMMUNICATIONS

79.09.1 COMMUNICATIONS DIFFUSÉES SUR NOS PLATEFORMES WEB (INFORMATION)

Mme Geneviève Talbot fait état des communications diffusées en septembre-octobre et de l'impact positif de la publicité dans le journal *Le Devoir*, associé à la création de la page Web : www.treaq.ca/avenir. Les membres du conseil d'administration sont heureux de la visibilité que cette page a créée et souhaite que nous diffusions, via nos médias sociaux, toutes les initiatives que nos membres nous transmettent. L'objectif est que la TRÉAQ devienne un incontournable, tant pour la promotion de nos membres et de nos secteurs que comme pôle d'information sur l'actualité concernant l'éducation des adultes.

On soulève que la promotion en temps réel, par des moyens souples, nécessite un temps de réaction rapide. Les membres sont d'avis que ce type de positionnement permettrait de faire rayonner davantage la TRÉAQ, mais qu'elle nécessite du temps ressource que nous nous devons d'évaluer. Mme Bourdeau mentionne qu'elle va réfléchir à cet aspect avec l'équipe de la permanence quant à la forme que pourrait prendre ce projet. **(Suivi)**

79.09.2 CRÉATION SHAREPOINT CC ET TEAMS (INFORMATION)

Mme Geneviève Talbot informe que les Sharepoint et les Teams du conseil d'administration et du comité de coordination sont créés. Désormais, nous les utiliserons pour nos rencontres virtuelles.

79.09.3 DÉVELOPPEMENT WEB iXMÉDIA

Mme Geneviève Bourdeau explique que nous souhaitons développer notre site Web afin d'y introduire nos offres de formations et être « structuré » à l'image de ce qui se fait chez nos partenaires présentement. Il s'agit d'un nouvel onglet complet à faire développer par la firme iXmédia. Les gens pourraient s'inscrire en ligne à nos formations gratuites. Ces pages pourraient intégrer des liens menant à des formulaires « Forms » qui généreraient une liste de participants et pourraient transmettre des courriels de confirmation automatiquement. Un budget maximal à la hauteur de 5 000 \$ est demandé au conseil d'administration.

Résolution 79-09-510

*Il est proposé par M^{me} Nancy Roy,
appuyée par M^{me} Luce Quévillon
qu'une somme maximale de 5 000 \$ soit allouée
pour le développement du site Web
en vue d'y ajouter un onglet pour la diffusion
et l'inscription aux formations offertes par la TRÉAQ.*

79.10 PRÉPARATION DU COMITÉ DE COORDINATION (ORDRE DU JOUR, RÉPARTITION DES DOSSIERS TRAITÉS À L'ORDRE DU JOUR, RÉPARTITION DES RÔLES D'ANIMATEURS ET DE SECRÉTARIAT)

L'équipe de la permanence présente le déroulement de la rencontre du comité de coordination du vendredi 6 novembre. Des échanges ont lieu entre les membres. M. Richard Coulombe avise qu'il fera ajouter en Divers un point concernant une formation nationale en mathématique.

Mme Geneviève Talbot présente le sondage qui sera envoyé aux membres du comité de coordination après la rencontre en vue de connaître leurs préférences quant à la formule et à la fréquence de nos rencontres avec eux. Il est suggéré d'enlever la question concernant les services aux entreprises (SAE) dans les centres FGA.

79.11 DIVERS

79.11.1 ADHÉSION À L'INSTITUT DE COOPÉRATION POUR L'ÉDUCATION DES ADULTES (ICÉA) (DÉCISION)

Compte tenu que certains de nos partenaires sont membres de l'ICÉA et que nous considérons que nous aurions possiblement avantage à devenir membre de cette association afin de pouvoir siéger à leur comité des politiques et de suivre leurs travaux

de plus près, nous recommandons que la TRÉAQ adhère à l'ICÉA à titre de membre associatif, au coût de 500 \$/an.

Résolution 79-11-511

*Il est proposé par M^{me} Nancy Roy,
appuyée par M. Jean-Pierre Doucet
que nous devenions membre de l'ICÉA.*

79.12 LEVÉE DE LA RENCONTRE (DÉCISION)

L'ordre du jour est épuisé; il est 12 h 25.

Résolution 79-12-512

*Il est proposé par M. Richard Coulombe,
appuyé par M^{me} Luce Quévillon
que l'assemblée soit levée à 12 h 25.*



M. Normand Lacasse
Président



M^{me} Geneviève Bourdeau
Directrice générale